

AVIS DES SOCIÉTÉS

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

SOCIETE TUNISIENNE D'ASSURANCES ET DE REASSURANCES -STAR

Siège social : 9 rue de Palestine cite des affaires Kheireddine 2060 La Goulette

1080 Tunis Cedex, BP.667

La société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances STAR publie, ci-dessous, ses états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2025 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le 21 juillet 2026. Ces états sont accompagnés du rapport des commissaires aux comptes : **Mr Mohamed Hedi KAMMOUN (ECC MAZARS) et Mme Abir MATMTI (Conseil Audit Formation).**

Bilan consolidé au 31/12/2025

(chiffres arrondis en dinars)

ACTIF DU BILAN		Au 31/12/2025			31/12/2024
		Brut	Amortissements et provisions:	Net	Net
AC1	Actifs incorporels				
AC12	Concessions, brevets, licences, marques	29 722 905	19 248 897	10 474 008	8 856 328
AC13	Fonds commercial	0	0	0	0
		29 722 905	19 248 897	10 474 008	8 856 328
AC2	Actifs corporels d'exploitation				
AC21	Installations techniques et machines	26 456 705	19 368 133	7 088 572	6 007 765
AC22	Autres installations, outillage et mobilier	3 782 445	3 450 318	332 127	407 161
		30 239 150	22 818 451	7 420 699	6 414 926
AC3	Placements				
AC31	Terrains et constructions	112 812 234	12 615 285	100 196 949	98 156 448
AC311	Terrains et constructions d'exploitation	16 750 492	4 502 247	12 248 245	12 493 482
AC312	Terrains et constructions hors exploitation	96 061 742	8 113 038	87 948 704	85 662 966
AC32	Placements dans les entreprises liées et participations	169 436 591	22 521 566	146 915 025	116 633 874
AC323	Parts dans les entreprises avec un lien de participation	169 436 591	22 521 566	146 915 025	116 633 874
AC33	Autres placements financiers	922 513 932	9 173 254	913 340 678	891 903 099
AC331	Actions, autres titres à revenu variable	58 100 173	6 341 966	51 758 207	35 259 352
AC332	Obligations et autres titres à revenu fixe	833 179 502	650 502	832 529 000	831 769 700
AC334	Autres prêts	15 293 042	28 976	15 264 066	15 269 349
AC336	Autres	15 941 215	2 151 810	13 789 405	9 604 697
AC34	Créances pour espèces déposées auprès des entreprises cédantes	4 372 420	0	4 372 420	4 666 960
		1 209 135 177	44 310 105	1 164 825 072	1 111 360 381
AC4	Placements représentant les provisions techniques afférentes aux contrats en unités de compte	0	0	0	0
AC5	Part des réassureurs dans les provisions techniques	0	0	0	0
AC510	Provision pour primes non acquises	12 168 264	0	12 168 264	12 618 499
AC530	Provision pour sinistres (vie)	1 066 134	0	1 066 134	572 719
AC531	Provision pour sinistres (non vie)	79 681 397	0	79 681 397	78 171 671
AC541	Provision pour participation aux bénéfices et ristournes (non vie)	2 501 284	0	2 501 284	2 795 490
		95 417 079	0	95 417 079	94 158 378
AC6	Créances				
AC61	Créances nées d'opérations d'assurance directe	259 130 311	71 631 736	187 498 575	180 319 541
AC611	Primes acquises et non émises	18 048 227	0	18 048 227	19 225 180
AC612	Autres créances nées d'opération d'assurance directe	200 803 028	62 185 309	138 617 719	118 470 391
AC613	Créances indemnisées subrogées à l'entreprise d'assurance	40 279 056	9 446 427	30 832 629	42 623 970
AC62	Créances nées d'opérations de réassurance	12 178 211	6 673 084	5 505 127	5 262 253
AC63	Autres créances	74 119 365	2 543 535	71 575 830	73 473 458
AC631	Persomel	943 363	116 048	827 315	1 797 538
AC632	Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques	65 575 335	0	65 575 335	68 534 802
AC633	Débiteurs divers	7 600 667	2 427 487	5 173 180	3 141 118
AC64	Créances sur ressources spéciales	0	0	0	0
		345 427 887	80 848 355	264 579 532	259 055 251
AC7	Autres éléments d'actif				
AC71	Avoirs en banque, CCP, chèques et cales	54 572 395	1 170 057	53 402 338	28 212 847
AC72	Charges reportées	25 682 111	0	25 682 111	20 544 444
AC721	Frais d'acquisition reportés	25 682 111	0	25 682 111	20 434 444
AC722	Autres charges à répartir	0	0	0	110 000
AC73	Comptes de régularisation Actif	41 354 709	0	41 354 709	48 195 648
AC731	Intérêts et loyers acquis non échus	39 470 802	0	39 470 802	46 435 295
AC732	Estimations de réassurance	108 862	0	108 862	403 447
AC733	Autres comptes de régularisation	1 775 045	0	1 775 045	1 356 906
AC74	Ecart de conversion	1 933 062	0	1 933 063	1 978 371
		123 542 277	1 170 057	122 372 221	98 931 310
Total de l'actif		1 833 484 475	168 395 865	1 665 088 611	1 578 776 575

Bilan consolidé au 31/12/2025

(Chiffres arrondis en dinars)

CAPITAUX PROPRES ET LE PASSIF	31/12/2025	31/12/2024
CAPITAUX PROPRES :		
CP1 Capital social ou fonds équivalent	50 000 015	23 076 930
CP2'- Réserves consolidées	351 683 404	370 748 902
Total capitaux propres avant résultat de l'exercice	401 683 419	393 825 832
CP6 Résultat consolidé de l'exercice	38 891 133	27 492 685
Total capitaux propres consolidés	440 574 552	421 318 516
IMCP- Intérêts minoritaires dans les capitaux propres	256	202
CP6"- Part des minoritaires dans les résultats consolidés	30	53
Total capitaux propres avant affectation	440 574 838	421 318 772
PASSIF :		
PA1 Autres passifs financiers		
PA13 Emprunts	12 727 273	14 545 455
	12 727 273	14 545 455
PA2 Provisions pour autres risques et charges		
PA23 Autres provisions	16 393 384	15 634 483
	16 393 384	15 634 483
PA3 Provisions techniques brutes		
PA310 Provision pour primes non acquises	128 489 131	110 249 254
PA320 Provision d'assurance vie	138 870 787	111 141 143
PA330 Provision pour sinistres (vie)	29 103 310	30 960 970
PA331 Provision pour sinistres (non-vie)	707 140 390	696 829 163
PA340 Provisions pour participations aux bénéficiaires et ristournes (vie)	3 398 853	1 775 055
PA341 Provisions pour participations aux bénéficiaires et ristournes (non-vie)	12 465 136	10 903 669
PA350 Provision pour égalisation et équilibrage	935 793	597 504
PA360 Autres provisions techniques (vie)	-	-
PA361 Autres provisions techniques (non-vie)	7 774 475	19 000 539
	1 028 177 875	981 457 298
PA5 Dettes pour dépôts en espèces reçus des cessionnaires	30 879 796	31 306 592
PA6 Autres dettes		
PA61 Dettes nées d'opérations d'assurance directe	26 073 617	25 561 476
PA62 Dettes nées d'opérations de réassurance	16 824 154	17 511 469
PA63 Autres dettes	56 158 316	39 856 357
PA631 Dépôts et cautionnements reçus	5 766 246	5 892 625
PA632 Personnel	2 179 033	10 397 388
PA633 Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques	10 885 824	10 743 325
PA634 Créanciers divers	37 327 213	12 823 019
	99 056 087	82 929 301
PA7 Autres passifs		
PA71 Comptes de régularisation Passif	33 826 021	28 069 557
PA710 Report de commissions reçus des réassureurs	2 514 605	2 610 133
PA711 Estimations de réassurance	0	0
PA712 Autres comptes de régularisation Passif	31 311 416	25 459 424
PA72 Ecart de conversion	3 453 337	3 515 116
	37 279 358	31 584 674
Total du Passif	1 224 513 773	1 157 457 803
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DU PASSIF	1 665 088 611	1 578 776 575

L'état de résultat technique de l'assurance non-vie consolidé arrêté au 31/12/2025
(Chiffres arrondis en dinars)

			<u>Opérations brutes</u> 31/12/2025	<u>Cessions et/ou</u> <u>rétrocessions</u> 31/12/2025	<u>Opérations nettes</u> 31/12/2025	<u>Opérations nettes</u> 31/12/2024
PRNV1	Primes acquises					
PRNV11	Primes émises et acceptées	+	416 851 526	49 948 593	366 902 933	330 785 535
PRNV12	Variation de la provision pour primes non acquises	./-/	-18 239 877	450 235	-18 690 112	-2 590 102
			398 611 649	50 398 828	348 212 821	328 195 434
PRNT3	Produits de placements alloués, transférés de l'état de résultat	+	66 666 515	0	66 666 515	58 987 109
PRNV2	Autres produits techniques	+	468 127	0	468 127	380 700
CHNV1	Charge de sinistres					
CHNV11	Montants payés	-	294 541 294	-6 952 113	287 589 181	281 103 160
CHNV12	Variation de la provision pour sinistres	./-/	10 311 227	-1 509 727	8 801 500	12 888 044
			304 852 521	-8 461 840	296 390 681	293 991 204
CHNV2	Variation des autres provisions techniques	./-/	-11 226 064	0	-11 226 064	-3 784 216
CHNV3	Participation aux bénéfices et ristournes		5 730 850	-371 483	6 102 333	5 815 110
CHNV4	Frais d'exploitation					
CHNV41	Frais d'acquisition	-	75 276 991	0	75 276 991	61 612 940
CHNV42	Variation du montant des frais d'acquisition reportés	./-/	-5 247 667	0	-5 247 667	-1 019 500
CHNV43	Frais d'administration	-	33 741 129	0	33 741 129	25 053 977
CHNV44	Commissions reçues des réassureurs	+	0	12 351 878	-12 351 878	-11 049 964
			103 770 453	12 351 878	91 418 575	74 597 453
CHNV5	Autres charges techniques	-	15 300 638	0	15 300 638	14 524 998
CHNV6	Variation de la provision pour égalisation et équilibrage	./-/	0	0	0	0
RTNV	Résultat technique de l'assurance et/ou de la réassurance non-vie	./-/	47 317 893	29 956 593	17 361 300	2 418 695

L'état de résultat technique de l'assurance vie consolidé arrêté au 31/12/2025

(Chiffres arrondis en dinars)

	Notes	Opérations brutes 31/12/2025	Cessions et/ou rétrocessions 31/12/2025	Opérations nettes 31/12/2025	Opérations nettes 31/12/2024
PRV1 Primes					
PRV11 Primes émises et acceptées	+	65 808 795	2 746 372	63 062 423	51 381 189
PRV2 Produits de placements					
PRV21 Revenus des placements	+	13 123 599	0	13 123 599	11 033 082
PRV22 Produits des autres placements	+				
		13 123 599	0	13 123 599	11 033 082
Reprise de corrections de valeur sur					
PRV23 placements	+	0	0	0	0
Profits provenant de la réalisation des					
PRV24 placements et de change	+	219 550	0	219 550	220 488
		219 550	0	219 550	220 488
PRV4 Autres produits techniques	+	0	0	0	0
CHV1 Charge de sinistres					
CHV11 Montants payés	-	21 500 002	-1 945 709	19 554 293	11 632 404
CHV12 Variation de la provision pour sinistres	./+/-	-1 857 660	-493 415	-2 351 076	5 625 473
		19 642 342	-2 439 125	17 203 217	17 257 878
CHV2 Variation des autres provisions techniques					
CHV21 Provision d'assurance vie	./+/-	28 067 933	0	28 067 933	21 630 094
		28 067 933	0	28 067 933	21 630 094
CHV3 Participation aux bénéfiques et ristournes		1 623 798	0	1 623 798	506 780
CHV4 Frais d'exploitation					
CHV41 Frais d'acquisition	-	7 473 097	0	7 473 097	6 699 527
Variation du montant des frais d'acquisition					
CHV42 reportés	./+/-	0	0	0	0
CHV43 Frais d'administration	-	1 823 247		1 823 247	1 100 737
CHV44 commissions reçues des réassureurs	+	0	1 207	1 207	50 025
		9 296 344	1 207	9 295 137	7 750 239
CHV5 Autres charges techniques	-	1 023 307	0	1 023 307	986 857
		0	0	0	0
CHV9 Charges de placements					
Charges de gestion des placements, y					
CHV91 compris les charges d'intérêt	-	66 697	0	66 697	63 974
CHV92 Correction de valeur sur placements	-	0	0	0	0
Pertes provenant de la réalisation des					
CHV93 placements	-	0	0	0	0
		66 697	0	66 697	63 974
Moins values non réalisées sur					
CHV10 placements	-	0	0	0	0
Produits de placements alloués, transférés					
CHNT2 à l'état de résultat	-				
Sous total (résultat technique de		19 431 523	306 040	19 125 483	14 438 937
RTV l'assurance et/ou de la réassurance vie)					

L'état de résultat consolidé arrêté au 31/12/2025

(chiffres arrondis en dinars)

		<u>31/12/2025</u>	<u>31/12/2024</u>
RTNV	Résultat technique de l'assurance et/ou de la réassurance non vie	. +/- 17 361 300	2 418 695
RTV	Résultat technique de l'assurance et/ou de la réassurance vie	. +/- 19 125 483	14 438 937
PRNT1	Produits des placements (assurance et/ou réassurance non vie)		
PRNT11	Revenus des placements	+	88 521 673
PRNT12	Produits des autres placements	+	
		90 176 259	88 521 673
PRNT13	Reprise de corrections de valeur sur placements	+	2 640 393
PRNT14	Profits provenant de la réalisation des placements	+	2 288 516
		12 613 510	4 928 909
CHNT1	Charges des placements (assurance et/ou réassurance non vie)		
CHNT11	Charges de gestion des placements, y compris les charges d'intérêt	-	2 653 356
CHNT12	Correction de valeur sur placements	-	3 422 620
CHNT13	Pertes provenant de la réalisation des placements	-	632 264
		4 834 786	6 708 240
CHNT2	Produits des placements alloués, transférés à l'état de résultat technique de l'assurance et/ou de la réassurance non vie	-	58 987 109
PRNT2	Autres produits non techniques	+	3 875 477
PRNT7	Produits des autres activités	1 734 795	1 693 045
CHNT3	Autres charges non techniques	-	3 843 848
CHNT7	Charges des autres activités	5 769 925	5 804 005
	Résultat provenant des activités ordinaires	64 911 091	40 533 534
CHNT4	Impôts sur le résultat	-	10 816 347
	Résultat provenant des activités ordinaires après impôts	43 501 515	29 717 187
PRNT4	Gains extraordinaires	+	
CHNT5	Pertes extraordinaires	-	2 224 449
	Résultat extraordinaire	-4 610 351	-2 224 449
	Résultat net de l'exercice	38 891 164	27 492 738
	Effet des modifications comptables (nets CHNT6/PRNT: d'impôt)		
	Résultat net de l'exercice après modifications comptables	38 891 164	27 492 738
	Part du groupe dans le résultat consolidé	38 891 134	27 492 685
	Part des minoritaires dans le résultat consolidé	30	53

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE AU 31/12/2025

(Chiffres arrondis en dinars)

Désignation	AU 31/12/2025	AU 31/12/2024
Flux de trésorerie liés à l'exploitation		
Encaissements des primes reçues des assurés	450 799 307	453 747 035
Sommes versées pour paiement des sinistres	-310 600 969	-269 069 685
Encaissements des primes reçues (acceptation)	0	179 805
Sommes versées pour paiement des sinistres (acceptation)	0	-1 554 480
Commissions versées sur les acceptations	0	-31 466
Décaissements des primes pour les cessions	-57 267 323	-35 261 099
Encaissements des sinistres pour les cessions	12 760 703	10 370 531
Commissions reçues sur les acceptations	13 565 076	7 684 798
Commissions versées aux intermédiaires	-44 818 719	-46 697 347
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	-50 813 402	-46 763 004
Variation des dépôts auprès des cédantes	0	0
Variation des espèces reçus des cessionnaires	-1 053 244	2 934 281
Décaissements liés à l'acquisition de placements financiers	-130 866 886	-82 822 333
Encaissements liés à la cession de placements financiers	102 886 850	88 513 223
Taxes et impôts versés au trésor	-95 882 787	-89 132 206
Produits financiers reçus	110 075 132	102 098 042
Autres mouvements	80 548 864	-30 678 408
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	79 332 602	63 517 689
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Décaissement provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	-11 289 572	-3 449 725
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	0	27 887
Décaissements provenant de l'acquisition de terrains et constructions destinés à l'exploitation	0	0
Encaissements provenant de l'acquisition de terrains et constructions destinés à l'exploitation	0	10 000
Décaissements provenant de l'acquisition de placements auprès d'entreprises liés ou avec lien de participation	-26 626 650	-24 899 943
Encaissements provenant de la cession de placements auprès d'entreprises liés ou avec lien de participation	6 058 605	0
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement	-31 857 617	-28 311 780
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Remboursements d'emprunts	-1 818 182	0
Encaissements suite à l'émission d'actions	0	0
Encaissements provenant des actionnaires	0	0
Dividendes et autres distributions	-19 785 381	-15 285 240
Flux de trésorerie affectés aux activités de financement	-21 603 563	-15 285 240
Variation de trésorerie	25 871 422	19 920 670
Trésorerie au début de l'exercice	28 700 973	8 780 303
Trésorerie à la clôture de l'exercice	54 572 395	28 700 973

TABLEAU CONSOLIDE DES ENGAGEMENTS RECUS ET DONNES**AU 31/12/2025****(Chiffres arrondis en dinars)**

	Au 31/12/2025	Au 31/12/2024
<u>Engagements reçus</u>		
Cautions reçues	3 456 452	3 462 852
Cautions agents généraux	4 491 500	4 346 000
TOTAL	7 947 952	7 808 852
<u>Engagements données</u>	0	0
	0	0
Cautions données	10 214 512	7 652 945
Titres et actifs acquis avec engagement de revente	332 800	332 800
Autres	55 000 000	40 000 000
TOTAL	65 547 312	47 985 745

NOTES AUX ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31/12/2025

I- PRESENTATION DU GROUPE

Le Groupe « STAR » est composé au 31 Décembre 2025 d'une société mère « STAR Assurances » et deux sociétés filiales « La Lyre immobilière » et « L'Institut Africain des Assurances » sous contrôle exclusif.

Ci-dessus une présentation succincte des sociétés du groupe :

1 - STAR Assurances (société mère) :

La Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances (STAR) crée en décembre 1958 est une société anonyme dont l'objet est la pratique des opérations d'Assurances et de Réassurances.

Son capital social s'élève à 50 000 015 dinars divisé en 10 000 003 actions de 5 dinars chacune. Son siège social est au 9 Rue de Palestine Cité des Affaires Kheireddine La Goulette.

La société est régie par le code des assurances promulgué par la loi N° 92-24 du 09 mars 1992, telle que complétée par la loi N° 94-10 du 31 janvier 1994, la loi N° 97- 24 du 28 avril 1997 et la loi N° 2002-37 du 1er avril 2002.

2 - la Lyre Immobilière :

La société « La Lyre Immobilière » crée au mois de juin 2021, est une Société anonyme ayant pour activité la promotion immobilière.

Son capital social s'élève à 37 571 700 dinars divisé en 3 757 170 actions de 10 dinars chacune. Son siège social est au Square Avenue de Paris, Tunis.

3 - l'Institut Africain des Assurances :

L'Institut Africain des Assurances, créé au mois d'avril 2022, est une société à responsabilité limitée, filiale de la Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances STAR, ayant pour activité la formation continue.

Son capital social s'élève à 30 000 dinars divisé en 3 000 actions de 10 dinars chacune. Son siège social est à l'Avenue du Japon Monplaisir, Tunis.

II- PRINCIPES ET REFERENTIEL COMPTABLES

Les états financiers consolidés du Groupe STAR Assurances sont établis conformément aux règles et aux principes comptables édictés par la loi n° 96-112 du 30-12-1996 relative au système comptable des entreprises et par les Normes Comptables Tunisiennes relatives notamment aux opérations spécifiques aux entreprises d'assurance et/ ou de réassurance et à la consolidation des états financiers (NCT 35, 36, 37).

III- PERIMETRE ET METHODE DE CONSOLIDATION

La consolidation des comptes permet de présenter le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'ensemble constitué par une société consolidante (STAR assurances) et ses filiales (La Lyre Immobilière et L'Institut Africain des Assurances) comme si elles ne formaient qu'une seule entité.

L'intégration globale est la méthode retenue pour consolider les comptes du groupe STAR Assurances, elle consiste à :

- Intégrer dans les comptes de l'entreprise « consolidante » l'intégralité des éléments des comptes de l'entreprise consolidée, après retraitements éventuels ; tant au niveau des comptes de bilan qu'au niveau des comptes de résultats.

- Répartir les capitaux propres et le résultat entre les intérêts de l'entreprise « consolidante » et les intérêts des actionnaires dits « intérêts minoritaires »
- Eliminer les opérations et comptes entre l'entreprise intégrée globalement et l'entreprise consolidée.

Le choix des sociétés à retenir dans le périmètre de consolidation est déterminé par la nature et l'importance des liens qui les rattachent directement ou indirectement à la société mère.

Pour l'établissement des comptes consolidés du Groupe STAR Assurances, les sociétés retenues sont :

- **La Société mère : STAR**
- **La société dépendante du Groupe : LA LYRE IMMOBILIERE**
- **La société dépendante du Groupe : L'Institut Africain des Assurances**

IV- LES RETRAITEMENTS ET ELIMINATIONS

Les retraitements nécessaires à l'harmonisation des méthodes de comptabilisation et d'évaluation des sociétés sont effectués.

Les créances, les dettes et les engagements réciproques ainsi que les charges et produits réciproques sont éliminés.

L'effet sur le bilan, le hors bilan et l'état de résultat consolidés des opérations internes au groupe est éliminé.

V- HOMOGENEISATION DES METHODES COMPTABLES ET DE LA PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS

Dans le cadre de l'établissement des états financiers consolidés, les comptes des sociétés intégrées font l'objet de retraitements d'homogénéisation afin d'assurer la comparabilité et la cohérence des informations financières au sein du Groupe STAR Assurances.

Ces retraitements portent notamment sur :

- **L'harmonisation des méthodes comptables** appliquées par les filiales avec celles retenues par le Groupe, notamment en matière d'évaluation, de classification et de reconnaissance des opérations ;
- **L'homogénéisation de la présentation des états financiers**, visant à adopter une structure uniforme du bilan, de l'état de résultat et de l'état de flux de trésorerie conformément aux exigences des Normes Comptables Tunisiennes ;
- **La reclassification de certains postes**, lorsque la présentation retenue dans les états financiers individuels des filiales diffère de celle du Groupe, afin d'assurer une lecture cohérente et agrégée des informations financières.

VI- LA DATE DE CLOTURE

Les états financiers consolidés sont établis à partir des comptes individuels qui sont arrêtés au 31 Décembre 2025 pour l'ensemble des sociétés du groupe.

VII- COMPARABILITE DES COMPTES

Les méthodes d'évaluation adoptées pour l'arrêté des comptes de 2025 n'ont pas connu de changement par rapport à celles retenues pour l'arrêté des comptes du 2024.

VIII- L'EVOLUTION DE L'OUTIL COMPTABLE

La clôture des comptes annuels de la société mère est réalisée pour la première fois à l'aide du nouvel ERP Sage, déployé au sein de la STAR au terme d'une période de test et de parallel run. L'implémentation de ce nouvel outil comptable se traduit notamment par l'évolution de certaines procédures de comptabilisation et des interfaces correspondantes, et l'adaptation du plan comptable.

Plusieurs postes des états financiers au 31 décembre 2025 ont été mouvementés en raison de la modification de certaines interfaces et modalités d'enregistrement comptables. C'est notamment le cas des postes suivants : créances, comptes d'attente, comptes bancaires. La compagnie a réalisé des travaux de réconciliation et de rapprochement sur ces postes en tout au long de l'année 2025, et plus particulièrement à l'approche de la clôture. Le montant des provisions sur les postes de bilan reflète l'application de sa politique comptable dans ce contexte.

IX- NOTE SUR LES PASSIFS EVENTUELS

La STAR traite actuellement un volume important de dossiers juridiques non techniques, auxquels le département juridique de la compagnie assure un suivi régulier.

L'impact financier de ces affaires est évalué à chaque arrêté selon les informations disponibles, puis inscrit dans les comptes de la société par des provisions pour risques et charges.

Selon les informations disponibles à ce jour, il est improbable que la majorité des dossiers entraînent une incidence financière nettement supérieure à la provision enregistrée au 31 décembre 2025.

Pour le reste des affaires, l'impact ne peut pas être raisonnablement estimé compte tenu des délais inhérents au déroulement des procédures judiciaires.

X- EVENEMENTS POSTERIEURS A LA DATE DE CLOTURE :

Aucun événement important n'est survenu après la clôture de l'exercice.

XI- NOTE ESG – INTEGRATION DES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX, SOCIAUX ET DE GOUVERNANCE

La STAR assurances intègre les enjeux Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG) dans ses activités et son dispositif de pilotage. Elle publie annuellement un rapport RSE, en conformité avec le Guide du reportings ESG de la BVMT. La présente note est élaborée conformément aux exigences du communiqué du CMF publié le 25 décembre 2025 ainsi que du cadre conceptuel de la comptabilité tel que prévu par le décret n°96-2459 du 30 décembre 1996.

1. Démarche et stratégie ESG

La STAR a engagé une démarche structurée visant à intégrer progressivement les enjeux de durabilité dans ses activités, en cohérence avec ses missions, son modèle économique et les attentes de ses parties prenantes.

Cette démarche repose notamment sur :

- L'amélioration continue des pratiques sociales et de gestion du capital humain ;
- L'intégration progressive des considérations de durabilité dans les décisions d'investissement et de gestion ;

- L'identification et la maîtrise des risques ESG susceptibles d'avoir un impact financier à court et moyen terme.
- La stratégie ESG s'inscrit dans une logique d'amélioration continue et vise à renforcer la résilience de l'entreprise face aux évolutions réglementaires, économiques et sociétales.

2. Analyse de matérialité et parties prenantes

Dans le cadre de sa démarche de durabilité, la STAR a réalisé une analyse de matérialité accompagnée d'une cartographie de ses principales parties prenantes.

Cette démarche permet d'identifier et de hiérarchiser les enjeux ESG jugés prioritaires pour l'entreprise et pour ses parties prenantes (collaborateurs, clients, actionnaires, partenaires, autorités de régulation, société civile).

Les résultats de cette analyse contribuent à orienter les priorités du reportings ESG et à structurer les informations publiées, dans un souci d'alignement progressif avec les référentiels internationaux de reportings extra-financier.

3. Gouvernance ESG

La démarche RSE est désormais transversale à l'ensemble des activités de la STAR.

Une gouvernance dédiée a été mise en place afin d'assurer le pilotage et la coordination des sujets ESG. Celle-ci repose notamment sur :

- L'implication de la Direction Générale dans le suivi des enjeux de durabilité ;
- La mise en place d'un Comité RSE rattaché au Comité de Gestion des Risques (CGR) ;
- La coordination entre les principales fonctions de l'entreprise (finance, ressources humaines, opérations, conformité).

Un pilote RSE a également été désigné afin d'assurer l'harmonisation des actions engagées, de veiller à la cohérence des initiatives avec les priorités ESG de l'entreprise et de faciliter la coordination opérationnelle entre les différentes entités.

4. Exposition aux risques et enjeux prioritaires identifiés

En tant que compagnie d'assurance opérant en Tunisie, STAR Assurances est exposée à certains risques liés aux facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance, et notamment :

- Les effets du changement climatique sur la fréquence et la sévérité des phénomènes climatiques, pouvant avoir des répercussions sur la sinistralité des affaires en portefeuille, en dommages aux biens et en assurances de responsabilité, mais également de façon plus indirecte en assurances de personnes,
- Au-delà de l'impact sur les clients en portefeuille, le risque physique ainsi que le risque de transition peuvent affecter le portefeuille de placements de l'entreprise,
- En matière de gouvernance, la gestion de données sensibles des assurés expose l'entreprise à des risques notamment vis-à-vis des menaces cyber.

Dans ce contexte, STAR Assurances maintient des dispositifs de pilotage et de surveillance adaptés. La compagnie veillera à identifier et analyser l'impact des risques ESG sur les postes des états financiers au 31 décembre, en particulier les placements et l'évaluation des provisions techniques ainsi que les autres passifs.

Sur la base de l'approche RSE/ESG de STAR, la compagnie a mené une **analyse de matérialité** et défini une série d'enjeux jugés essentiels pour sa stratégie durable, son impact et ses parties prenantes :

- Promouvoir l'éthique des affaires
 - Assurer la santé et la qualité de vie au travail
 - Minimiser l'impact environnemental
 - Créer une expérience client qui prévient et accompagne autant qu'elle assure
 - Promouvoir l'investissement dans des projets responsables
 - Promouvoir la santé publique et la maîtrise des risques de santé
 - Promouvoir l'inclusion sociale par des offres d'assurances accessibles et solidaires
- Plusieurs opportunités ont également été identifiées, notamment :

- L'amélioration de la performance opérationnelle grâce à certaines initiatives ESG ;
- Le renforcement de l'attractivité de l'entreprise en tant qu'employeur ;
- L'optimisation de certains coûts à moyen terme, notamment à travers des initiatives liées à l'efficacité énergétique et à l'optimisation des ressources.

5. Indicateurs ESG :

Dans le cadre du suivi de sa démarche ESG, la STAR procède au calcul d'indicateurs ESG liés à l'environnement, au social, à la gouvernance, à l'éthique... les principaux indicateurs retenus se présentent comme suit :

- Indicateurs environnementaux :

INDICATEUR	VALEUR
Impressions papier	150 972 papiers gagnés / Réduction de 14% Nbre total de papier en 2024 : 1 073 066 feuilles Nbre total de papier en 2025 : 922 094 feuilles
Défi feuille free (économie de papier)	12 589 feuilles économisées
Eau Consommée : % d'évolution de consommation 2025 VS 2024	Siège : augmentation de 2.12%
Electricité Consommée : % d'évolution de consommation 2025 VS 2024	Siège : Réduction de 11.61%
Total déchets collectés	2,75 tonnes de déchets collectés.
Déchets recyclés	2475 Kg de déchets recyclés, CO2 évité : 3451 kg. Taux de recyclage : 90%
Installation panneaux photovoltaïques	182 panneaux installés Production photovoltaïque annuelle Totale : 179 088 kWh Taux de couverture : 37 % Gain sur Facture annuelle actuelle :84 607 ,000 DT Economie de CO2 sur 20 Ans : 1647 Tonnes de CO2

- Indicateurs sociaux :

INDICATEUR	VALEUR
Nombre d'heures de formation	9234 H (vs. 6 600H en 2024)
Accès à la formation	Un taux de pénétration atteignant 63 % en progression par rapport à l'année précédente.
% Homme/femme	53 F % et 47 %H

6. Plan d'action et perspectives

La STAR poursuit ses efforts visant à renforcer progressivement la structuration et la qualité de sa communication relative aux enjeux et à sa stratégie ESG.

Le dispositif de reportings continuera d'évoluer afin de tenir compte des exigences réglementaires applicables ainsi que des standards internationaux en matière de transparence extra-financière.

XII- NOTES SUR LE BILAN CONSOLIDE (les chiffres sont exprimés en DT : Dinars Tunisiens)

1- NOTES SUR L'ACTIF DU BILAN

❖ AC1 - Actifs incorporels

Les actifs incorporels totalisent au 31 Décembre 2025 une valeur comptable nette de 10 474 008 dinars contre 8 856 328 dinars au 31 Décembre 2024. Le détail de ce poste se présente comme suit :

Libellés	Valeur Brute au 31/12/2025	Amortissements au 31/12/2025	Valeur Nette au 31/12/2025	Valeur Nette au 31/12/2024
Droit au bail	41 000	41 000	0	0
Logiciels	29 563 800	19 099 441	10 464 359	8 844 062
Autres actifs	118 105	108 456	9 649	12 265
TOTAL	29 722 905	19 248 897	10 474 008	8 856 328

❖ AC2- Actifs corporels d'Exploitation

Les actifs corporels totalisent au 31 Décembre 2025 une valeur comptable nette de 7 420 699 dinars contre 6 414 926 dinars au 31 Décembre 2024. Le détail de ce poste se présente comme suit :

Libellés	Valeur Brute au 31/12/2025	Amortissements au 31/12/2025	Valeur Nette au 31/12/2025	Valeur Nette au 31/12/2024
Matériels de transport	219 309	66 000	153 309	153 309
MMB	6 567 047	4 994 181	1 572 866	2 441 675
AAI	12 083 050	9 628 056	2 454 994	2 342 795
Matériels Informatique	11 369 744	8 130 214	3 239 530	1 477 147
TOTAL	30 239 150	22 818 451	7 420 699	6 414 926

❖ AC3 - Placements

AC31- Placements Immobiliers

Les placements immobiliers totalisent à fin décembre 2025 une valeur comptable nette de 100 196 949 dinars contre 98 156 446 dinars au 31 Décembre 2024. Le détail de ce poste se présente comme suit :

Libellés	Valeur Brute au 31/12/2025	Amortissements au 31/12/2025	Valeur Nette au 31/12/2025	Valeur Nette au 31/12/2024
Terrains STAR	8 411 209		8 411 209	8 411 208
Terrains Lyre Immobilière	40 592 981		40 592 981	36 247 566
Constructions STAR	14 101 739	6 580 838	7 520 901	7 853 726
Constructions Lyre Immobilière	49 388 005	6 016 147	43 371 858	45 343 946
Parts dans les sociétés à objet foncier	318 300	18 300	300 000	300 000
TOTAL	112 812 234	12 615 285	100 196 949	98 156 446

AC32- Placements dans les entreprises avec lien de participation

Ce poste présente un solde net de 146 915 025 dinars au 31 Décembre 2025 contre 116 633 875 dinars à fin 2024 qui se détaille comme suit :

Libellés	31/12/2025	31/12/2024
Actions Cotées	72 301 393	72 770 573
Actions OPCVM	87 143 948	60 667 425
Actions Non Cotées	9 991 250	9 991 250
Valeur brute	169 436 591	143 429 248
Provisions	22 521 566	26 795 373
Valeur nette	146 915 025	116 633 875

AC33- Placements Financiers

AC331- Actions et autres titres à revenus variables :

Ce poste présente un solde net de 51 758 207 dinars au 31 Décembre 2025 contre 35 259 352 dinars à fin 2024 qui se détaille comme suit :

Libellés	31/12/2025	31/12/2024
Actions Cotées	11 641 404	11 641 404
Actions OPCVM	42 980 829	26 959 453
Actions Non Cotées	2 520 666	2 519 166
Actions étrangères	957 274	957 274

Valeur brute	58 100 173	42 077 309
Provisions Actions	6 341 966	6 817 956
Valeur nette	51 758 207	35 259 352

AC332- Obligations et autres titres à revenus fixes :

Ce poste présente un solde net de 832 529 000 dinars au 31 Décembre 2025 contre 831 769 700 dinars à fin Décembre 2024 qui se détaille comme suit :

Libellés	31/12/2025	31/12/2024
Emprunts obligataires	318 210 502	318 701 202
Emprunts indivis	150 000	150 000
Placements bons de trésor	262 350 000	308 100 000
Placements BTA	252 469 000	205 469 000
Valeur brute	833 179 502	832 420 201
Provisions obligations	650 502	650 502
Valeur nette	832 529 000	831 769 700

AC334 - Prêts

La rubrique « Prêts » présente un solde net de 15 264 066 dinars au 31 Décembre 2025 contre 15 269 349 dinars au 31/12/2024 qui se détaille comme suit :

Libellés	31/12/2025	31/12/2024
Prêts au personnel	14 398 172	14 639 994
Prêts sur police vie	894 870	658 331
Valeur brute	15 293 042	15 298 325
Provisions	28 976	28 976
Valeur nette	15 264 066	15 269 349

AC336- Autres placements

La rubrique « Autres placements » présente un solde net de 13 789 405 dinars au 31 Décembre 2025 contre 9 604 697 dinars à fin Décembre 2024 qui se détaille comme suit :

Libellés	31/12/2025	31/12/2024
Dépôt auprès de la TGT	15 544 425	10 346 106
Autres dépôts	396 790	266 315
Valeur brute	15 941 215	10 612 421
Provisions	2 151 810	1 007 724
Valeur nette	13 789 405	9 604 697

AC34- Créances pour espèces déposées auprès des entreprises cédantes

Cette rubrique englobe les dépôts prélevés à l'encontre de la STAR par les compagnies cédantes sur les affaires acceptées.

Libellés	31/12/2025	31/12/2024
Dépôts en garantie des PPNA	1 734 504	1 890 534
Dépôts en garantie des PSAP	2 637 916	2 776 426
TOTAL	4 372 420	4 666 960

❖ AC5 - Parts des réassureurs dans les provisions techniques :

Ce poste présente un solde au bilan de 95 417 079 dinars au 31 Décembre 2025 contre 94 158 378 dinars au 31/12/2024.

Ce montant représente la quote-part des réserves techniques mise à la charge des réassureurs. Le détail de ce poste par nature de réserves se présente comme suit :

Désignation	31/12/2025	31/12/2024
Provision pour primes non acquises	12 168 264	12 618 499
Provision pour sinistres vie	1 066 134	572 719
Provision pour sinistres non-vie	79 681 397	78 171 671
Prov. pour part. des Ass. Aux bénéfices	2 501 284	2 795 490
TOTAL	95 417 079	94 158 378

❖ AC6 – Créances

Les Créances totalisent au 31 Décembre 2025 une valeur comptable nette 264 790 612 dinars contre 259 055 251 dinars au 31 Décembre 2024. Le détail de ce poste se présente comme suit :

Libellés	Montant brut au 31/12/2025	Provision	Montant net au 31/12/2025	Montant net au 31/12/2024
AC61 Créances nées d'opérations d'assurances directe				
AC611 Primes acquises et non émises	18 048 227		18 048 227	19 225 180
Primes acquises et non émises brutes	23 584 794		23 584 794	23 963 391
Primes à annuler	-5 536 567		-5 536 567	-4 738 211
AC612 Créances nées d'opérations d'assurance directe	200 803 028	62 185 309	138 617 719	118 470 391
Créances sur les assurés et sur les intermédiaires	160 806 400	25 449 614	135 356 786	113 007 114
Créances contentieuses	22 389 460	20 557 190	1 832 270	1 696 213
Autres créances	17 607 168	16 178 505	1 428 663	3 767 063
AC613 Créances indemnisées subrogées à l'entreprise d'assurances	40 279 056	9 446 427	30 832 629	42 623 970
TOTAL	259 130 311	71 631 736	187 498 575	180 319 541
AC62 Créances nées d'opérations de réassurance				
Rétrocessionnaires	3 358 831	59 117	3 299 714	116 520
Cédants	180 440	1 349 813	-1 169 373	2 003 281
Cessionnaires	8 638 940	5 264 154	3 374 786	3 142 451
TOTAL	12 178 211	6 673 084	5 505 127	5 262 253
AC63 Autres Créances				
Personnel	943 363	116 048	827 315	1 797 538
Etat,orga.sécurité sociale	65 575 335		65 575 335	68 534 802
Autres débiteurs divers	7 600 667	2 427 487	5 173 180	3 141 118
TOTAL	74 119 365	2 543 535	71 575 830	73 073 458
TOTAL GENERAL	345 427 887	80 848 355	264 790 612	259 055 251

❖ AC7–Autres éléments d'actif

AC71 Avoirs en banque, CCP et Caisse :

Cette rubrique totalise au 31 Décembre 2025 une valeur comptable net de 53 402 338 dinars contre 28 212 848 dinars à fin 2024 et se détaille comme suit :

Désignation	31/12/2025	31/12/2024
Avoirs en banque	54 522 589	28 493 614
CCP	43 450	203 166
Caisse	6 356	4 194
TOTAL	54 572 395	28 700 973
Provisions	1 170 057	488 125
Valeur nette	53 402 338	28 212 848

AC 72 Charges reportées

Cette rubrique totalise au 31 Décembre 2025 une valeur comptable nette de 25 682 111 dinars contre 20 544 444 au 31 Décembre 2024 et se détaille comme suit :

Désignation	31/12/2025	31/12/2024
Frais d'acquisition reportés	25 682 111	20 434 444
Autres charges à répartir	0	110 000
TOTAL	25 682 111	20 544 444

AC 73 Comptes de régularisation Actif

Cette rubrique totalise au 31 Décembre 2025 une valeur de 41 354 709 dinars contre 48 195 648 dinars au 31 Décembre 2024 et se détaille comme suit :

Désignation	31/12/2025	31/12/2024
Intérêts et loyers acquis non échus	39 470 804	46 435 295
Estimation de réassurance	108 862	403 447
Charges constatées d'avance	1 088 318	626 160
Autres produits à recevoir	18 733	24 000
Commissions à recevoir	667 992	706 747
TOTAL	41 354 709	48 195 648

2- NOTES SUR LES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS DU BILAN

❖ CP- Capitaux propres

Les capitaux propres avant affectation du 31 Décembre 2025 ont atteint 440 547 838 dinars contre 421 318 772 dinars à fin 2024 soit une augmentation de 19 256 066 dinars ainsi détaillée :

Désignation	Solde au 31.12.2025	Solde au 31.12.2024
Capital	50 000 015	23 076 930
Réserves consolidées	351 683 404	370 748 902
Résultat consolidé	38 891 133	27 492 685
Total capitaux propres groupe	440 574 552	421 318 516
Part des minoritaires dans les capitaux propres	256	202
Part des minoritaires dans le résultat	30	53
Total capitaux propres et intérêts minoritaires	440 574 838	421 318 772

1-1 Réserves consolidées

Les réserves consolidées se détaillent comme suit :

Désignation	Montant au 31/12/2025	Montant au 31/12/2024
Primes liées au capital	126 623 070	126 623 070
Réserves Légales	2 310 693	2 310 693
Autres réserves	46 331 726	45 588 924
Résultats reportés	176 417 914	196 226 215
TOTAL	351 683 403	370 748 902

1-2 Intérêts minoritaires dans les capitaux propres

Les intérêts minoritaires dans les capitaux propres s'élèvent au 31/12/2025 à 256 dinars contre 202 dinars au 31/12/2024.

1-3 Contribution dans les réserves et le résultat du groupe

Sociétés	Contribution dans le résultat consolidé	Contribution dans les réserves groupe
STAR	42 956 270	352 861 102
La Lyre SA	- 4 097 846	- 1 739 514
IAA	32 709	561 816
Total	38 891 133	351 683 404

❖ PA1-Autres passifs financiers :

Cette rubrique totalise au 31 Décembre 2025 une valeur comptable de 12 727 273 dinars correspond à l'emprunt de la société « la lyre immobilière »

❖ PA2- Provision pour risques et charges :

Les provisions pour risques et charges s'élèvent au 31/12/2025 à 16 393 384 dinars et représentent des provisions pour risque fiscal, provision pour litiges et une provision pour indemnité de départ à la retraite.

❖ P3- Provisions techniques brutes

Les provisions techniques brutes s'élèvent au 31 Décembre 2025 à 1 028 177 875 dinars contre 981 457 298 dinars à fin 2024 et se détaille comme suit :

Désignation	31/12/2025	31/12/2024
Prov. pour primes non acquises	128 489 131	110 249 254
Prov. Mathématiques Vie	138 870 787	111 141 143
Prov. pour Sinistres à Payer Vie	29 103 310	30 960 970
Prov. pour Sinistres à Payer non-Vie	707 140 390	696 829 163
Prov. Mathématiques des Rentes	7 404 367	8 131 533
Prov.p/ Part. Des Ass. aux Bénéfices Vie	3 398 853	1 775 055
Prov.p/ Part. Des Ass. aux Bénéfices et aux ristournes non-Vie	12 465 136	10 903 669
Prov pour Egalisation décès	935 793	597 504
Prov pour risques en cours	370 108	10 869 006
TOTAL	1 028 177 875	981 457 298

❖ PA5 Dettes pour dépôts en espèces reçus des cessionnaires

Cette rubrique totalise au 31 Décembre 2025 une valeur comptable de 30 879 796 dinars contre 31 306 592 dinars à fin 2024 et se détaille comme suit :

Libellé	31/12/2025	31/12/2024
Dépôts en garantie des PPNA	6 345 162	6 452 786
Dépôts en garantie des PSAP	24 534 634	24 853 805
TOTAL	30 879 796	31 306 592

❖ PA6 Autres dettes

Les autres dettes totalisent au 31 Décembre 2025 une valeur comptable de 99 267 167 dinars contre de 82 929 301 dinars à fin 2024. Le détail de ce poste se présente comme suit :

PA61- Dettes nées d'opérations d'assurance directe

Désignation	31/12/2025	31/12/2024
Siège, agents d'assurances et succursales	25 810 774	21 621 558
Autres Créditeurs	262 843	3 939 917
TOTAL	26 073 617	25 561 476

PA62- Dettes nées d'opérations de réassurance

Désignation	31/12/2025	31/12/2024
Rétrocessionnaires	350 108	344 040
Cédants	2 123 585	2 287 398
Cessionnaires	14 350 461	14 880 031
TOTAL	16 824 154	17 511 469

PA63- Autres dettes

Désignation	31/12/2025	31/12/2024
Dépôts et cautionnements reçus	5 766 246	5 892 625
Personnel	2 179 033	10 397 388
Etat, Organisme de sécurité sociale	10 885 824	10 743 325
Autres Crédeurs divers	37 327 213	12 823 019
TOTAL	56 158 316	39 856 357

❖ **PA7 Autres passifs****PA710- report de commissions reçues des réassureurs :**

Ce poste présente un solde de 2 514 605 dinars au 31/12/2025.

PA712- Autres comptes de régularisation passif :

Ce poste présente un solde de 31 311 416 dinars au 31/12/2025 contre 25 459 424 dinars au 31/12/2024 qui se détaille comme suit :

Désignation	31/12/2025	31/12/2024
Charges à payer	20 779 797	12 967 423
Produits perçus ou comptabilisés d'avance	126 512	92 543
Intérêts de retard des traites	415 449	416 372
Intérêts sur les cautions	700 256	584 272
Différence sur les prix de remboursements à percevoir	9 289 402	11 398 814
TOTAL	31 311 416	25 459 424

XIII- NOTES SUR LES ETATS DE RESULTAT

1- Détail du résultat consolidé :

Libellés	STAR	La LYRE Immobilière	L'IAA	Ecritures d'élimination	Groupe STAR 31/12/2025
Résultat technique non-vie	13 092 890	-	-	4 268 410	17 361 300
Résultat technique vie	20 215 366	-	-	-1 089 883	19 125 483
Produits nets des placements	31 402 488	-	-	-114 019	31 288 469
Autres produits non techniques	7 239 385	4 548 910	850 388	-3 664 503	8 974 180
Autres charges non techniques	-6 069 165	-5 634 622	-754 532	619 977	-11 838 342
Résultat provenant des activités ordinaires	65 880 964	-1 085 712	95 856	19 982	64 911 091
Impôts sur le résultat	-21 379 600	-9 994	-19 982		-21 409 576
Résultat provenant des activités ordinaires après impôts	44 501 364	-1 095 706	75 874	19 982	43 501 515
Gains extraordinaires	-		-		-
Pertes extraordinaires	-4 610 351				-4 610 351
Résultat extraordinaire	-4 610 351	0	0	0	-4 610 351
Résultat net	39 891 013	-1 095 706	75 874	19 982	38 891 163
Part du groupe dans le résultat consolidé	39 891 013	-1 095 704	75 842	19 982	38 891 133
Part des minoritaires dans le résultat consolidé	-	-2	32		30

2- Produits des autres activités

Filiales	31/12/2025
La Lyre immobilière	1 187 022
L'IAA	547 773
Total	PRNT7
	1 734 795

3- Charges des autres activités

Filiales	31/12/2025
La Lyre immobilière	5 274 875
L'IAA	495 050
Total	CHNT7
	5 769 925

XIII - NOTES SUR L'ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

La méthode adoptée pour la présentation de l'état de flux de trésorerie consolidé est la méthode directe.

La trésorerie du groupe a atteint au 31/12/2025 un montant de 54 572 395 dinars contre 28 700 973 dinars au 31/12/2024, soit une variation positive de 25 871 422 dinars.

Les flux de trésorerie du groupe sont classés en flux utilisés dans les activités d'exploitation, d'investissement et de financement.

Les activités d'exploitation ont dégagé au cours de l'exercice 2025, un flux de trésorerie net positif de 79 332 602 dinars contre un flux de trésorerie positif de 63 517 689 dinars en décembre 2024.

Les activités d'investissement ont dégagé au cours de l'exercice 2025, un flux de trésorerie net négatif de 31 857 617 dinars contre un flux de trésorerie négatif 28 311 780 dinars en décembre 2024.

L'activité de financement a dégagé, au cours de l'exercice 2025, un flux de trésorerie négatif de 21 603 563 dinars contre un flux de trésorerie négatif de 15 285 240 dinars en décembre 2024.

XIV- ENGAGEMENTS HORS BILAN : ENGAGEMENTS DONNES

Courant le mois d'octobre 2022, La Lyre Immobilière a affecté au profit de d'Amen Bank une hypothèque immobilière en premier rang sur la totalité de la propriété « Jamila » sise au Berges du Lac (Lot 1.2.4) d'une superficie de 2 720 m², objet du titre foncier n°175093 Tunis et ce pour sûreté, garantie et conservation de remboursement du montant du crédit accordé par la banque à La Lyre Immobilière.

Groupe STAR ASSURANCES

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Etats financiers consolidés- Exercice clos le 31 décembre 2025

Messieurs les actionnaires de « STAR ASSURANCES »,

I-Rapport sur les états financiers consolidés

1. Opinion sur les états financiers consolidés

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers consolidés du groupe « STAR ASSURANCES », qui comprennent le bilan consolidé au 31 décembre 2025, l'état de résultat consolidé et l'état de flux de trésorerie consolidé pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

Ces états financiers consolidés font ressortir des capitaux propres positifs de **440 574 552 dinars**, y compris le résultat bénéficiaire de l'exercice s'élevant à **38 891 133 dinars**.

A notre avis, les états financiers consolidés sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière du groupe STAR ASSURANCES, ainsi que des résultats de ses opérations et de ses flux de trésorerie pour l'exercice arrêté le 31 décembre 2025, conformément au système comptable des entreprises.

2. Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des Etats Financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des Etats Financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

3. Observations

Nous attirons l'attention sur :

- **La note aux états financiers consolidés « VIII - L'évolution de l'outil comptable »** qui précise que la société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances « STAR » effectue actuellement des travaux d'apurement des suspens liés à la migration vers l'ERP comptable Sage, opérationnel depuis le 1er janvier 2025.
- **La note aux états financiers consolidés « IX - Note sur les passifs éventuels »** qui mentionne que la société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances « STAR » traite actuellement un volume important de dossiers juridiques non techniques, auxquels le département juridique de la compagnie assure un suivi régulier. L'impact financier de ces affaires est évalué selon les informations disponibles à la date de l'arrêté des comptes.
- **La nouvelle note aux états financiers consolidés « XI - Note ESG - Intégration des enjeux Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance »**, qui présente et explicite les informations relatives aux

aspects environnementaux, sociaux et de gouvernance, conformément au communiqué publié par le Conseil du Marché Financier en date du 13 février 2026.

- **Le fait que la société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances « STAR » a reçu une notification d'un contrôle social**, en date du 18 mai 2026, portant sur les différentes cotisations et obligations sociales auxquelles elle est soumise et couvrant la période allant du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2025. Les travaux du dit contrôle social étant en cours, son impact sur les états financiers arrêtés au 31 décembre 2025, ne peut être raisonnablement mesuré.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ces points.

4. Questions clés d'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons estimé que les questions décrites ci-après constituent les questions clés de l'audit qui doivent être communiquées dans notre rapport.

A. Évaluation des provisions techniques :

Description du point clé de l'audit

Au 31 décembre 2025, les provisions techniques brutes totalisent un montant de 1 028 177 875 dinars au regard d'un total bilan de 1 665 088 611 dinars, ce qui représente 62% de ce dernier.

La composition détaillée de ces provisions est présentée au niveau de la note « PA3- Provisions Techniques brutes ».

Nous avons considéré que la comptabilisation de ces provisions est un point clé de l'audit en raison de leur importance significative par rapport au total bilan de la compagnie, de leur évaluation, le plus souvent basée sur des hypothèses, des estimations ou des appréciations et de l'influence qu'ils peuvent représenter dans l'appréciation du respect des deux ratios réglementaires du groupe.

Réponses d'audit apportées

Nous avons, à partir des entretiens avec la Direction et d'autres techniques de contrôle, pris connaissance et évalué les procédures mises en place par le groupe pour l'évaluation et la présentation des provisions techniques.

Nos travaux ont consisté également à :

- Evaluer le contrôle interne régissant le processus d'estimation des provisions techniques afin de s'assurer de la bonne conception et l'efficacité opérationnelle des contrôles clés,
- Apprécier le respect des dispositions légales et réglementaires applicables au groupe en matière des provisions technique notamment l'arrêté du ministre de Finance du 27 février 2001, fixant la liste, le mode de calcul des provisions techniques et les conditions de leur Représentation tel qu'il a été modifié par l'arrêté du Ministre des Finances du 28 mars 2005 et aux dispositions de la NCT 29 « Les provisions techniques dans les entreprises d'assurances et / ou de réassurance »,
- Apprécier le caractère raisonnable et approprié des hypothèses retenues par le groupe pour l'évaluation de ses engagements futurs,
- Faire appel à un actuaire inscrit sur le registre tenu par la Fédération Tunisienne des Sociétés d'Assurances ayant fait l'objet d'une acceptation préalable par le CGA afin d'évaluer les provisions techniques non-vie et vie de la Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances « STAR »,
- S'assurer de l'exhaustivité et de l'exactitude des provisions techniques ainsi que le bien fondé des méthodes d'évaluation appliquées par la compagnie, moyennant, entre autres, le recours aux travaux d'un actuaire,

- Analyser les tendances et corroborer les estimations moyennant le rapprochement entre les estimations historiques et les réalisations de la compagnie.
- Par ailleurs, nous avons également apprécié le caractère approprié des informations présentées dans la note aux états financiers « PA3-Provisions techniques brutes » relatives à la composition des provisions techniques.

B. Evaluation des Placements

Description du point clé de l'audit

Du fait de l'inversion de leur cycle de production, les compagnies d'assurance sont tenues d'estimer

Les engagements contractuels qu'elles seront amenées à honorer et constituer des provisions techniques à due concurrence. A ce titre, les compagnies d'assurance doivent constituer des placements pour un montant au moins égal aux provisions techniques.

Les placements sont évalués conformément à l'arrêté du ministre des Finances du 28 Mars 2005, modifiant l'arrêté du ministre des Finances du 27 Février 2001 fixant la liste, le mode de calcul des provisions techniques et les conditions de leur représentation.

Au 31 décembre 2025, l'encours des placements s'élève à un montant brut de 1 209 135 177 DT, les amortissements et les provisions y relatifs s'élèvent à 44 310 105 DT, soit un montant net de 1 164 825 072 DT, représentant 70% du total bilan.

Compte tenu de l'importance des placements par rapport au total bilan de la Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances « STAR », nous avons considéré l'évaluation des placements comme une question clé dans notre audit.

Réponses d'audit apportées

L'essentiel de nos travaux d'audit des placements financiers a consisté en la mise en œuvre des diligences suivantes :

- L'évaluation du contrôle interne régissant le processus d'évaluation des placements financiers afin de s'assurer de la bonne conception et l'efficacité opérationnelle des contrôles clés,
- La vérification de la prise en compte et de l'évaluation des placements conformément aux dispositions de l'arrêté du ministre des finances du 27 Février 2001, fixant la liste, le mode de calcul des provisions techniques et les conditions de leur représentation tel qu'il a été modifié par l'arrêté du Ministre des Finances du 28 Mars 2005 et aux dispositions de la NC 31 « Les placements dans les entreprises d'assurance et / ou de réassurance »,
- L'examen des informations données par la Direction sur l'activité et les perspectives envisageables ainsi que les critères et les hypothèses retenues pour déterminer les valeurs d'usage des différents titres de participations et les provisions qui en résultent.

Les questions clés de l'audit ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

5. Rapport du conseil d'administration

La responsabilité du rapport du Conseil d'Administration incombe au Conseil d'Administration de la société mère.

Notre opinion sur les états financiers consolidés ne s'étend pas au rapport du Conseil d'Administration de la société mère et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes consolidés de la société dans le rapport du conseil d'administration de la société mère avec les données figurant dans les états financiers consolidés.

Nos travaux consistent à lire le rapport du Conseil d'Administration de la société mère et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers consolidés ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport semble autrement comporter une anomalie significative.

Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport du Conseil d'Administration de la société mère, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

6. Responsabilité de la direction pour les états financiers consolidés

Le Conseil d'Administration de la société mère est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction du Groupe qu'il incombe d'évaluer la capacité du Groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance du Groupe de surveiller le processus d'information financière du Groupe.

7. Responsabilité de l'auditeur pour l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;

- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit ;
- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu ;
- Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit ;
- Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

II. Rapport relatif à d'autres obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'ordre des experts comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'Article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994, telle que modifiée par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne du groupe relatif au traitement de l'information comptable et la préparation des états financiers consolidés. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombe à la direction et au conseil d'administration de la société mère.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié de déficiences importantes du contrôle interne. Un rapport traitant des faiblesses et des insuffisances identifiées au cours de notre audit a été remis à la Direction Générale de la société mère.

Autres obligations légales et réglementaires

En application des dispositions de l'article 270 du code des sociétés commerciales, nous avons procédé à une révélation au procureur de la république du tribunal de première instance de Tunis 1, en date du 02 Juin 2026, concernant les faits identifiés au niveau de la société mère.

Tunis, le 17/06/2026

Les commissaires aux comptes

ECC MAZARS

Conseil Audit Formation

Mohamed Hédi KAMMOUN

Abir MATMTI